

Politique : *Congé sans traitement*

Numéro : *P – 6.007*

Catégorie : *Ressources humaines*

Page : *1*

La politique ***P – 6.007 – Congé sans traitement*** a été abrogée le 17 mai 2010.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.